

No. 0630 - DoP - 2023/01/03
InSuRoof - Alu

DÉCLARATION DE PRÉSTATION

Code d'identification unique par type de produit	InSuRoof -ALU
Utilisation prévue	Isolation thermique des bâtiments
Fabricant	InSus B.V. - Roelofshoeveweg 28 - NL 6921 RG Duiven, Pays-Bas
Système AVCP	Système 4; réaction en cas d'incendie Système 3; toutes les autres
Norme harmonisée	EN 13165:2012 + A2:2016
Organismes notifiés	L'organisme notifié n° NB 1393 a effectué les essais sur les caractéristiques essentielles indiquées dans le cadre du système AVCP3.

Caractéristiques essentielles	Performance	hEN spécifications techniques
Réaction en cas d'incendie	F	EN 13501-1
Réaction au feu (utilisation finale)	NPD	-
Durabilité de la réaction au feu contre la chaleur, altération, vieillissement/dégradation	La réaction au feu ne change pas avec le temps.	-
Conductivité thermique (λ D W/(mK))	0,022	EN 12667
Résistance thermique (RD m2.K/W)	DN 30 mm 1.35 DN 40 mm 1.80 DN 50 mm 2.25 DN 60 mm 2.70 DN 70 mm 3.15 DN 80 mm 3.60 DN 90 mm 4.05 DN 100 mm 4.50 DN 120 mm 5.45 DN 140 mm 6.35 DN 160 mm 7.25 DN 180 mm 8.15 DN 200 mm 9.05	EN 13165:2012 + A2:2016 Annexe C
Tolérance d'épaisseur	DN 30-49 mm T2 DN 50-200 mm T2	EN 823
Stabilité dimensionnelle à un niveau spécifié les conditions de température et d'humidité	DS [70,90]3 DS [-20,-]1	EN 1604
Déformation aux charges de pression spécifiées et conditions de température	NPD	EN 1605
Résistance à la compression en fluage	NPD	EN 1606
Résistance à la traction perpendiculaire à la surface de la plaque	NPD	EN 1607
Résistance à la compression	CS(10\Y)150	EN 826

Absorption d'eau à long terme en immersion totale	NPD	EN 12087
Absorption d'eau à court terme lors d'une immersion partielle	NPD	EN 1609
Planéité après un mouillage unilatéral	NPD	EN 825
Perméabilité à la vapeur d'eau	NPD	EN 12086
Absorption acoustique	NPD	EN ISO 354
Lueur d'espoir	NPD	-
Rejet de substances dangereuses dans l'environnement intérieur	NPD	-

Les performances du produit spécifié ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Cette déclaration de performance est délivrée conformément au règlement (UE) n° 305/2011 sous la seule responsabilité du fabricant susmentionné.

Signé pour et au nom du fabricant par

Harry van Dam,
Directeur

Duiven, Pays-Bas, 3 janvier 2023